UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

UNITE
UNION NEXUS INCLUSION

Financé par l'Union européenne

Opération de collecte de données dans le Nord de la Côte d'Ivoire. **©UNHCR/** Sulaiman Momodu

Profilage socioéconomique des demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire

Entre mai et octobre 2025

Décembre 2025

Note importante - Avertissement sur les données :
Les données utilisées dans cette analyse proviennent de la base ProGres, alimentée par les exercices d'enregistrement des réfugiés et demandeurs d'asile. Ces données sont soumises aux limites habituelles de tout processus de collecte : erreurs de déclaration, données manquantes ou mises à jour partielles, etc. Les résultats présentés doivent donc être interprétés comme des estimations indicatives, reflétant les grandes tendances, mais non comme des statistiques exhaustives.

Résumé exécutif

Entre mai et septembre 2025, 4 209 nouveaux demandeurs d'asile ont été enregistrés dans les régions du Tchologo et du Bounkani, représentant 5,17 % de la population totale. Ces ménages sont presque exclusivement originaires du Burkina Faso (99,7 %) et majoritairement issus des communautés Fulbé et Mossi. **La population est très jeune, avec une forte proportion d'individus de moins de 20 ans, et 62 % des ménages sont dirigés par des hommes.**

Les conditions de vie témoignent d'une précarité généralisée : logements en matériaux traditionnels ou informels, accès limité à l'électricité et aux sanitaires, et dépendance importante aux points d'eau communautaires. Le déficit éducatif massif (plus de 90 % des adultes sans instruction) constitue un frein majeur à l'insertion sociale et économique.

Le déplacement forcé a provoqué une désintégration des moyens de subsistance. Alors que la plupart des chefs de ménage exerçaient auparavant une activité indépendante agricole, artisanale ou commerciale, ils dépendent désormais du travail irrégulier, de petits services ou de l'absence totale de revenus. Les femmes cheffes de ménage sont particulièrement touchées : 38 % n'ont aucune entrée d'argent régulière. L'accès aux actifs productifs est très limité, et l'exclusion financière reste élevée.

Ces dynamiques permettent de dégager **quatre profils socio-économiques types** :

1. **Les ménages agricoles à faible capital productif**, très présents en zones rurales, ayant perdu une grande partie de leurs moyens d'existence ;
2. **Les femmes cheffes de ménage en forte précarité**, cumulant charge familiale, absence d'actifs et instabilité économique ;
3. **Les travailleurs indépendants désinsérés**, auparavant autonomes mais fortement fragilisés par la rupture de leurs activités ;
4. **Les ménages à forte charge dépendante**, particulièrement vulnérables en raison du poids familial cumulé et du déficit de ressources.

Dans leur ensemble, ces constats appellent à une réponse multisectorielle intégrée, articulant **accès aux infrastructures de base**, **renforcement des moyens de subsistance**, **inclusion financière**, et **soutien ciblé aux profils les plus vulnérables**, en particulier les femmes et les grands ménages. Ils soulignent également la nécessité d'une **meilleure intégration des réfugiés dans les politiques publiques**, notamment dans le cadre du **Plan National de Développement 2026–2030**, afin de favoriser une inclusion durable et la cohésion sociale dans les régions d'accueil.

Table des matières

Résumé exécutif 3
1. Introduction 6
2. Contexte et méthodologie 6
3. Profil démographique 7
4. Éducation et capital humain 11
5. Conditions de vie 13
5.1- Logement 13
5.2- Accès à l'eau 14
5.3- Accès à l'électricité 15
5.4-Assainissement 16
6. Situation économique et moyens d'existence 17
6.1 Activités économiques 17
- Avant le déplacement forcé 17
- Après le déplacement forcé 18
6.2 Actifs productifs et capacités de subsistance des ménages déplacés 21
6.3 Accès aux services financiers 22
7. Profils socio-économiques types 24
7.1. Les ménages agricoles à faible capital productif 24
7.2. Les femmes cheffes de ménage en forte précarité 24
7.3. Les travailleurs indépendants désinsérés 24
7.4. Les ménages à forte charge dépendante 25
Conclusion 26

Listes des graphiques

Graphique 1 : Cartographie de la population enregistrée entre mai et octobre 2025 7
Graphique 2 : Pyramide des âges des nouveaux enregistrements des demandeurs asile entre mai et octobre 2025 8
Graphique 3 : Répartition des ménages selon leur taille 9
Graphique 4 : Distribution des personnes dépendantes (moins de 16 ans ou 60 ans et plus). 10
Graphique 5 : Niveau d'éducation des adultes (18-59 ans) 11
Graphique 6 : Niveau d'éducation des enfants en âge scolaire (06-11 ans) 12
Graphique 7 : Distribution des ménages par types de logement 13
Graphique 8 : Modalité principale d'accès à l'eau pour la consommation 14
Graphique 9 : Source principale d'éclairage du logement par taille de ménage 15
Graphique 10 : Distribution des ménages par type de sanitaires 16
Graphique 11 : Répartition des ménages par source de revenu avant le déplacement forcé .. 17
Graphique 12 : Répartition des ménages par source de revenu avant le déplacement forcé selon la région d'accueil 18
Graphique 13 : Répartition des ménages par source de revenu principal avant et après le déplacement forcé selon le genre du chef de ménage 19
Graphique 14 : diagramme des dynamiques des sources principales de revenu avant et après le déplacement forcé 20
Graphique 15 : Répartition des ménages par catégorie d'animaux possédés 21
Graphique 16 : Distribution des ménages pratiquant l'agriculture de subsistance 22
Graphique 17 : Répartition des ménages selon l'accès aux services financiers 23
Graphique 18 : Principales barrières à l'usage des services financiers évoqués par les ménages 23

1. Introduction

La détérioration progressive de la situation sécuritaire et humanitaire dans plusieurs pays sahéliens continue, depuis 2021, de provoquer d'importants mouvements de populations vers la Côte d'Ivoire, en provenance majoritairement du Burkina Faso et du Mali. Entre mai et fin septembre 2025, 864 ménages supplémentaires, soit 4 209 individus, ont été enregistrés, portant à plus de 80 000 le nombre total de réfugiés et demandeurs d'asile accueillis dans le pays. Ces arrivées concernent principalement les régions du Tchologo et du Bounkani, territoires frontaliers caractérisés par des niveaux élevés de vulnérabilité structurelle et une forte pression sécuritaire.

Face à cette dynamique, le gouvernement ivoirien a adopté une approche inclusive de protection et d'intégration, réaffirmée lors du Forum mondial sur les réfugiés (2023) et dans le cadre du Dialogue de Lomé sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés dans le Golfe de Guinée. La décision de reconnaître le statut de réfugié prima facie pour les personnes originaires du sud du Burkina Faso et du Mali arrivées depuis mai 2021 constitue une avancée majeure, facilitant l'accès à une protection renforcée et à des services essentiels.

Dans cette perspective, disposer d'une compréhension fine des profils, des trajectoires et des besoins socio-économiques des personnes déplacées de force constitue un impératif pour orienter les politiques publiques, les interventions humanitaires et les programmes de développement visant leur inclusion socio-économique et leur autonomisation.

2. Contexte et méthodologie

Le présent rapport propose une **analyse socio-économique détaillée** des demandeurs d'asile enregistrés entre mai et octobre 2025 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Il s'inscrit dans la continuité de l'**analyse sommaire réalisée en avril 2025 sur l'ensemble de la population enregistrée** (*Profil socio-économique des réfugiés et demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire*, UNHCR, 2025), en apportant une **lecture plus approfondie et ciblée** des dynamiques propres aux nouveaux arrivants.

Cette étude mobilise **deux sources issues de l'applicatif ProGres :**

1. Les **données administratives individuelles** collectées lors de l'enregistrement ;
2. Un **module socio-économique additionnel** administré aux ménages afin de documenter leurs conditions de vie et leurs moyens d'existence et mis en place depuis avril 2025.

Bien que l'analyse soit focalisée sur les personnes nouvellement enregistrées, ses enseignements demeurent largement pertinents pour l'ensemble des **réfugiés sahéliens** présents en Côte d'Ivoire.

Cette possibilité de généralisation tient notamment au **délai moyen de 11 mois** observé entre l'arrivée des ménages et leur enregistrement officiel - avec des extrêmes pouvant aller jusqu'à **54 mois**. Ainsi, au moment de leur enregistrement, la grande majorité des ménages vivaient déjà dans le pays depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, et avaient développé une connaissance approfondie de leur environnement d'accueil.

Cette temporalité prolongée a influencé leurs stratégies d'adaptation, leurs réseaux communautaires, leurs conditions de vie et leurs priorités immédiates, qui tendent à converger avec celles des réfugiés enregistrés antérieurement.

Par conséquent, bien qu'elle s'appuie sur une cohorte récente, l'analyse présentée dans ce rapport offre un **aperçu pertinent** des dynamiques d'installation et des réalités socio-économiques des populations réfugiées sahéliennes en Côte d'Ivoire, et constitue un **outil précieux** pour guider la planification et les réponses multisectorielles.

3. Profil démographique

Graphique 1 : Cartographie de la population enregistrée entre mai et octobre 2025

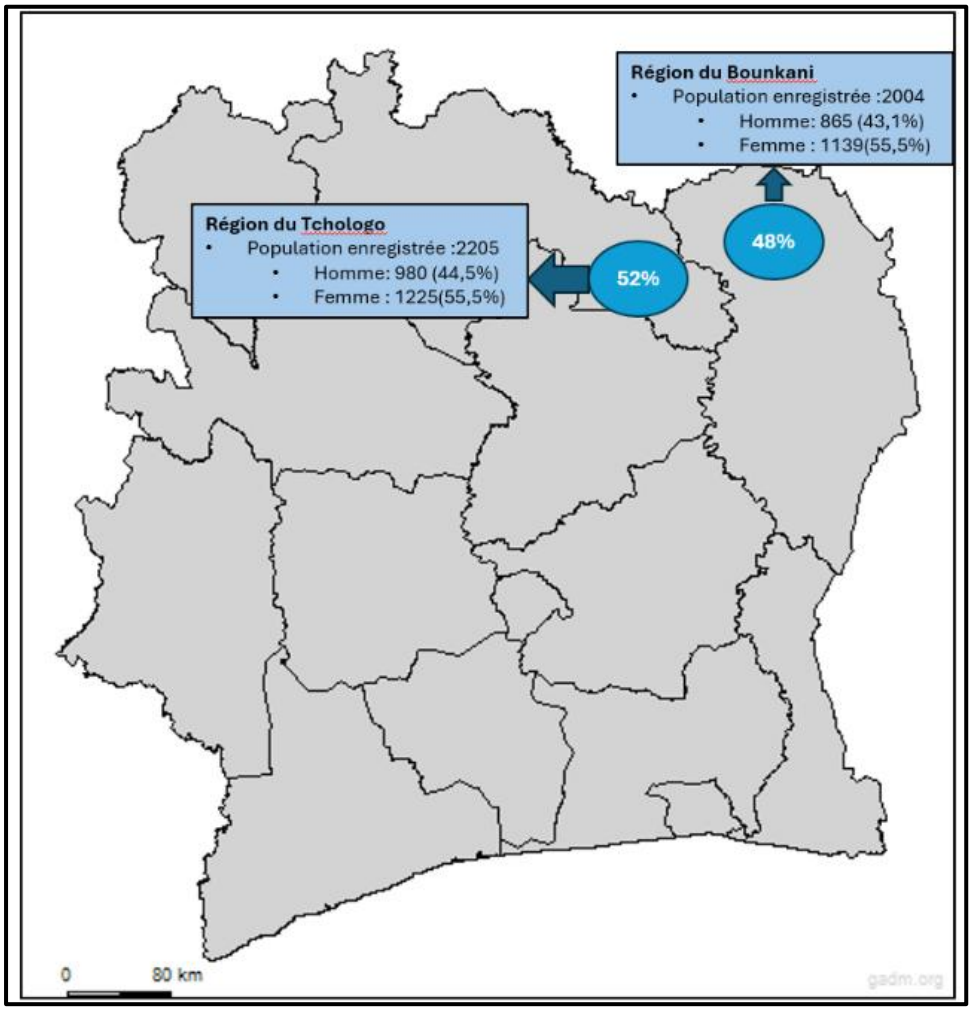

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Entre mai et fin septembre 2025, **864 ménages**, représentant **4 209 individus**, soit **5% de la population totale des réfugiés et demandeurs d'asile**, ont été enregistrés dans la base de données. Cette population est constituée **quasi exclusivement de personnes originaires du Burkina Faso (99,7 %)**, avec une présence marginale de ménages maliens (0,3 %). Sur le plan ethnolinguistique, elle est dominée par les **Fulbé (83%)**, suivis des **Mossi (7 %)**.

Cette distribution ethnique est homogène entre les deux régions d'accueil, le Tchologo et le Bounkani, où l'on retrouve des proportions similaires.

Les ménages se répartissent principalement entre les deux régions d'accueil : **52% résident dans le Tchologo**, tandis qu'**environ 47%** sont installés dans le **Bounkani**. La structure familiale révèle que **62% des ménages sont dirigés par des hommes**, contre **38% par des femmes**, et l'âge moyen des chefs de ménage s'établit à **41 ans**.

L'analyse démographique met en évidence une population **très jeune**, avec une proportion importante d'individus de **moins de 20 ans**, dont la répartition par sexe est globalement équilibrée. Les classes d'âge **15–19 ans** et **20–24 ans** sont particulièrement représentées, témoignant de l'arrivée de nombreux jeunes en transition vers l'âge adulte et, pour beaucoup, **à la veille de leur entrée sur le marché du travail**. Cette configuration souligne l'importance de renforcer les dispositifs d'accompagnement pour l'inclusion économique et la formation des jeunes adultes déplacés.

Graphique 2 : Pyramide des âges des nouveaux enregistrements des demandeurs asile entre mai et octobre 2025

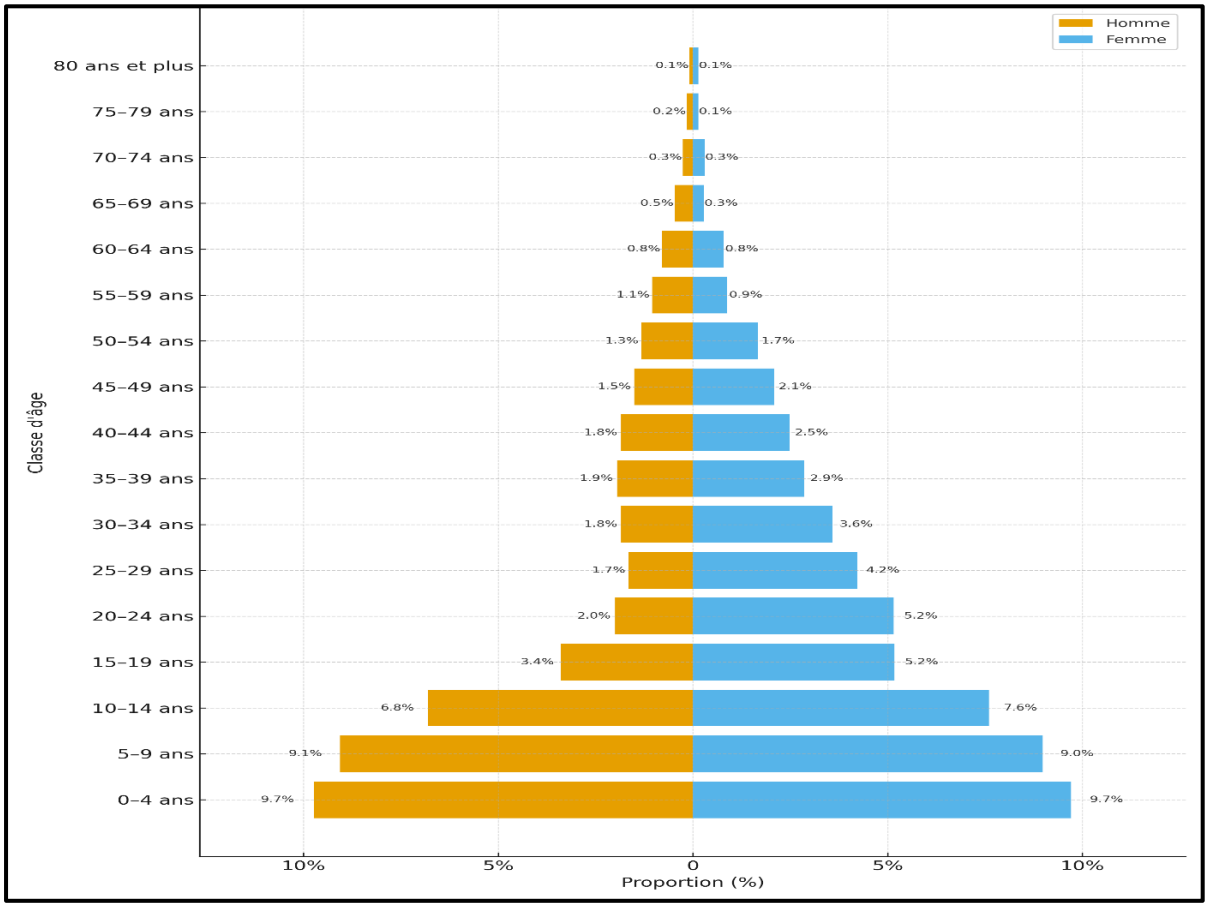

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

La population enregistrée est caractérisée par une prédominance des familles nombreuses avec près de **43%** de grands ménages comptant 7 membres et plus.

Graphique 3 : Répartition des ménages selon leur taille

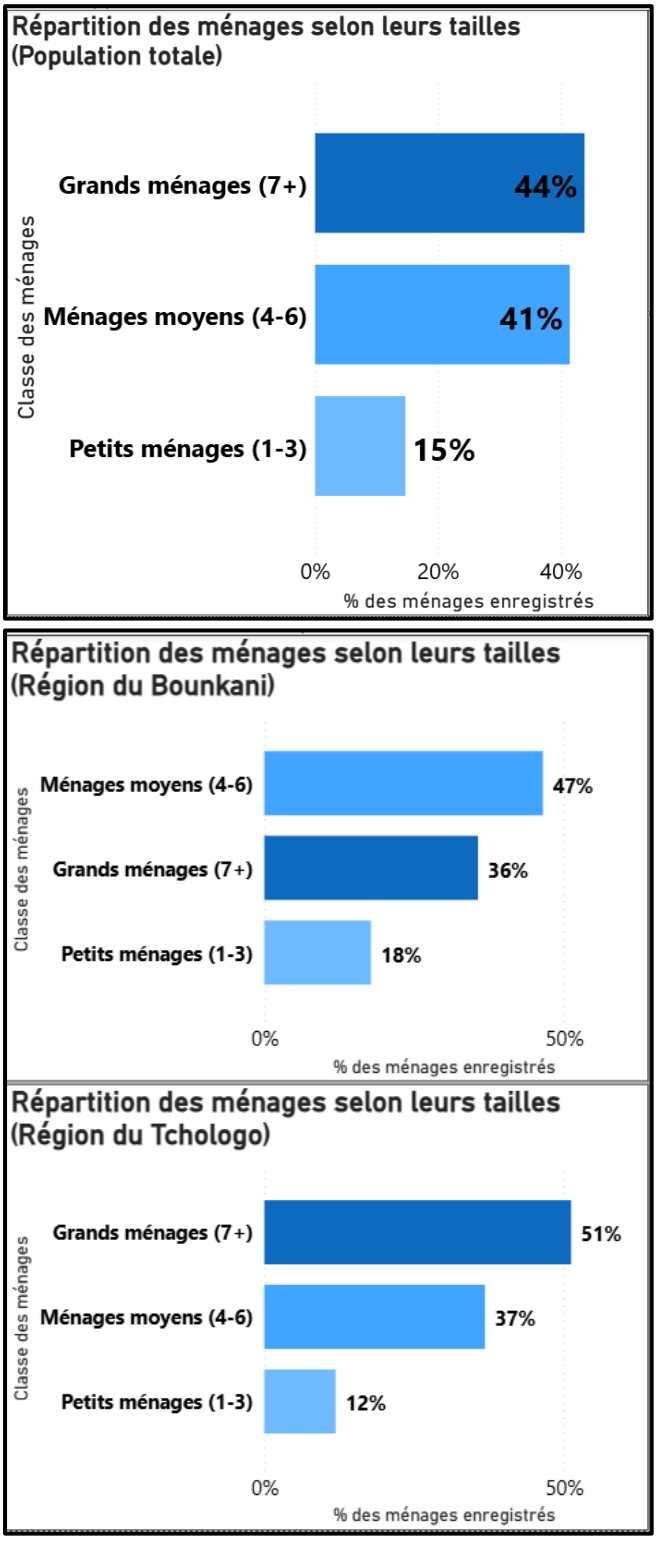

***Source** : Données Progrès et calcul des auteurs*

La distribution de la taille des ménages montre que les demandeurs d'asile et refugiés vivent majoritairement dans des unités familiales de taille moyenne à grande. Au niveau national, la structure est concentrée autour de ménages comptant **4 à 7 membres**, représentant **plus de 60 % de l'ensemble**.

Dans le Bounkani, la taille des ménages s'oriente clairement vers les configurations les plus étendues : les foyers de **5 à 7 personnes** sont les plus fréquents, mais on y observe également une proportion non négligeable de ménages dépassant les **10 membres**.

Dans le Tchologo, la distribution reste similaire mais légèrement décalée vers des ménages de taille plus réduite : les pics se situent autour de **5 à 7 membres**, mais avec moins de ménages très nombreux que dans le Bounkani. Cette configuration peut refléter des schémas d'installation plus récents, ou des déplacements opérés par des unités familiales nucléaires plutôt que des groupes élargis.

Graphique 4 : Distribution des personnes dépendantes (moins de 16 ans ou 60 ans et plus)

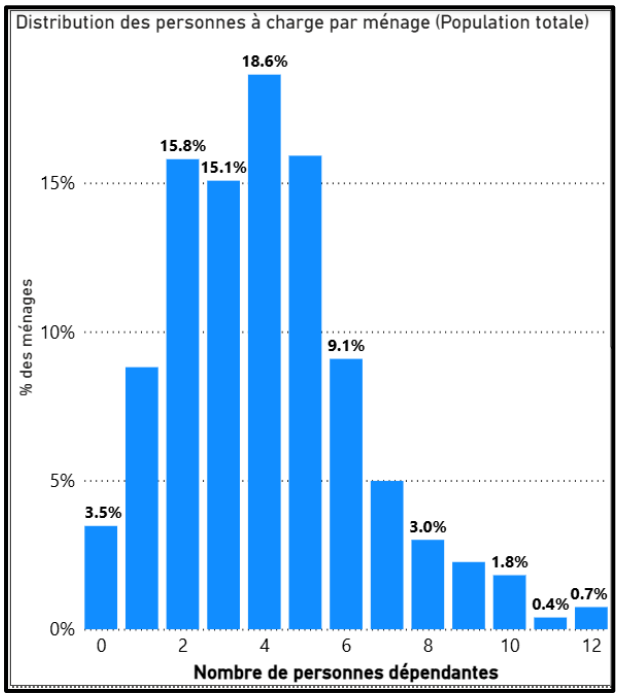

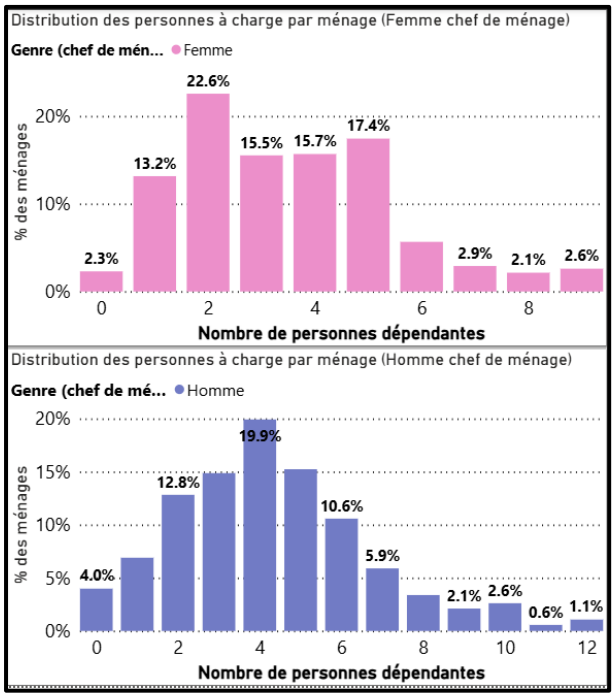

Source : *Données ProGres et calcul des auteurs*

L'analyse de l'ensemble de la population déplacée révèle que les ménages assument en moyenne une charge familiale importante. La plupart comptent entre 2 et 5 personnes dépendantes, avec un pic à 4 dépendants (18,6%), ce qui traduit la prédominance de familles nucléaires avec plusieurs enfants.

Cette tendance générale masque toutefois des différences marquées selon le sexe du chef de ménage. Les **femmes cheffes de ménage** sont plus souvent responsables de **4 à 6 dépendants**. À l'inverse, les **hommes chefs de ménage** se situent aussi dans l'intervalle dominant de 2 à 5 dépendants, mais davantage représentés dans les ménages très nombreux (7–12 dépendants).

Les variations régionales ajoutent une lecture complémentaire. En effet, dans le **Bounkani**, la charge familiale atteint ses niveaux les plus élevés, avec une proportion importante de ménages comptant **4 ou 5 dépendants**, et une présence plus marquée de grandes unités familiales.

Le **Tchologo**, en revanche, présente des ménages légèrement moins chargés. Bien que la distribution reste centrée sur les 2 à 5 dépendants, la proportion de ménages avec **1 ou 2 dépendants** y est plus élevée qu'au Bounkani, suggérant des unités familiales plus compactes ou des déplacements plus fragmentés.

4. Éducation et capital humain

Les données révèlent un déficit éducatif extrêmement marqué. Parmi les chefs de ménage, **plus de 90 % n'ont reçu aucune éducation formelle**, un niveau qui se retrouve également chez la population adulte âgée de 18 à 59 ans, dont **94 % n'ont jamais été scolarisés**. Les personnes ayant atteint le primaire, le secondaire ou un niveau supérieur représentent des proportions marginales, **inférieures à 5 %**.

Cette situation apparaît **homogène entre les hommes et les femmes**, ainsi qu'entre les régions du Bounkani et du Tchologo.

Graphique 5 : Niveau d'éducation des adultes (18-59 ans)

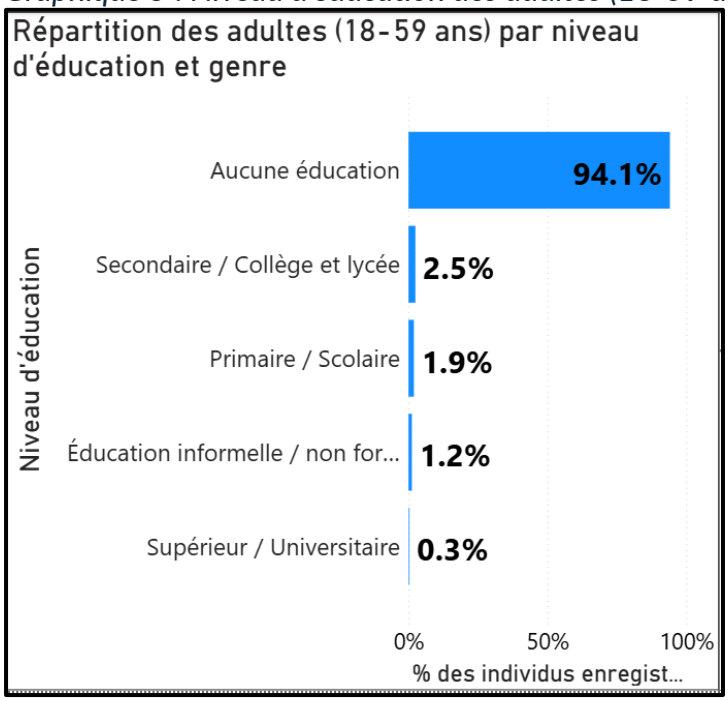

Chez les enfants d'âge scolaire (6–11 ans), la majorité n'a jamais été inscrite, confirmant l'existence d'un risque de **reproduction intergénérationnelle de la vulnérabilité éducative**. Cette tendance se retrouve **quel que soit le genre**, les filles comme les garçons affichant des niveaux d'accès à l'éducation également faibles, ce qui souligne une privation structurelle plutôt qu'un différentiel lié au genre.

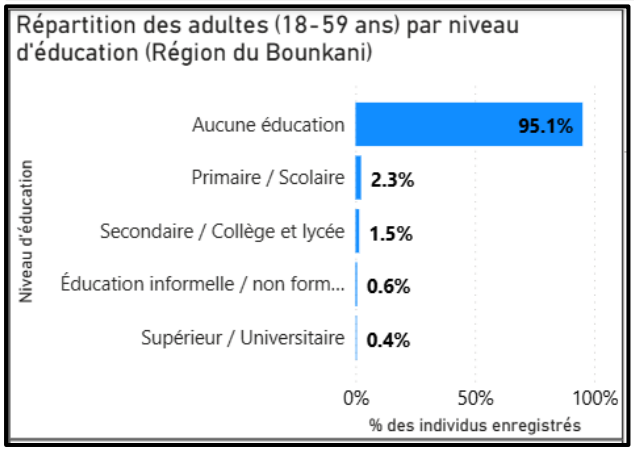

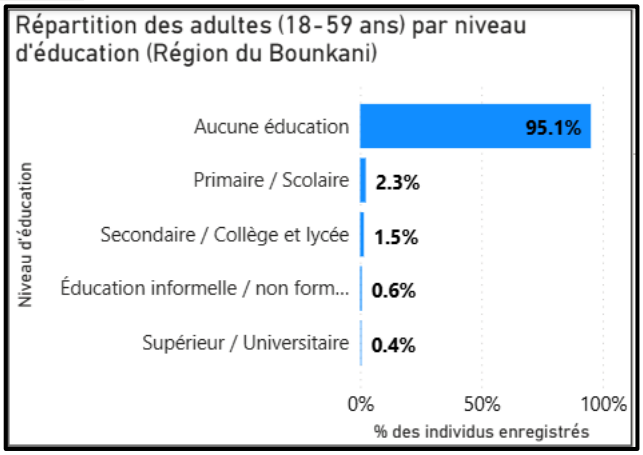

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Graphique 6 : Niveau d'éducation des enfants en âge scolaire (06-11 ans)

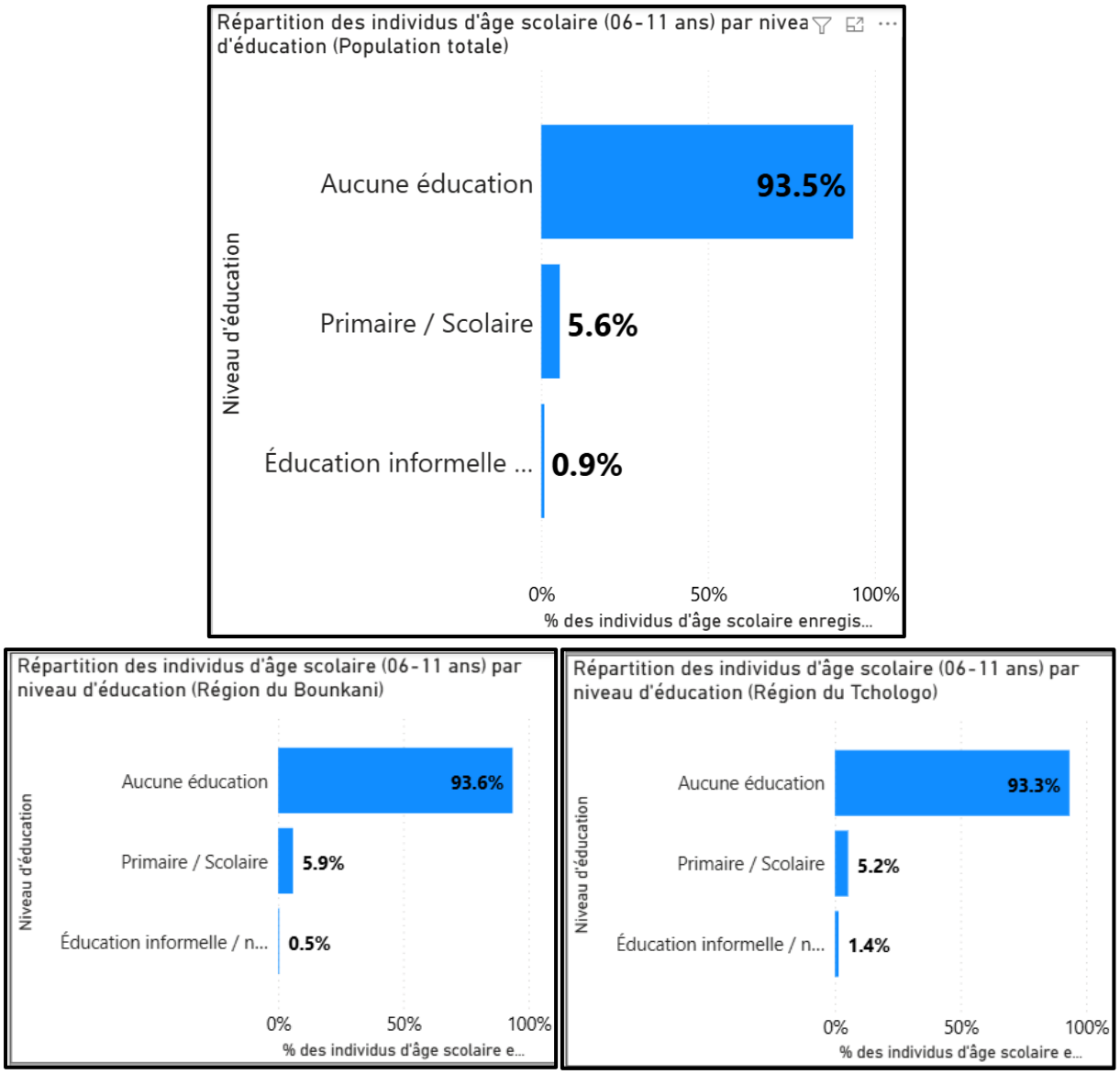

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Au-delà des limites structurelles de l'offre éducative dans les régions d'accueil, les données suggèrent des déterminants socioculturels importants. Dans certaines communautés peulh, **les rôles traditionnels,** mariage précoce des filles, garde du bétail pour les garçons, réduisent la probabilité de scolarisation. Ces pratiques ont été documentées dans plusieurs études régionales, notamment par l'UNICEF[1].

[1] Rapport sur les enfants et adolescents en dehors de l'école au Burkina Faso (2017)

5. Conditions de vie

5.1- Logement

Les ménages vivent dans des conditions difficiles. Près de la moitié des ménages (environ **45 %)** vivent dans des maisons en matériaux traditionnels (banco, terre battue) et environ un quart (**23%**) des ménages sont dans des logements précaires (bidonvilles, cabanes). Seulement à peine **30 %** des ménages ont accès à une maison en matériaux durables.

Graphique 7 : Distribution des ménages par types de logement

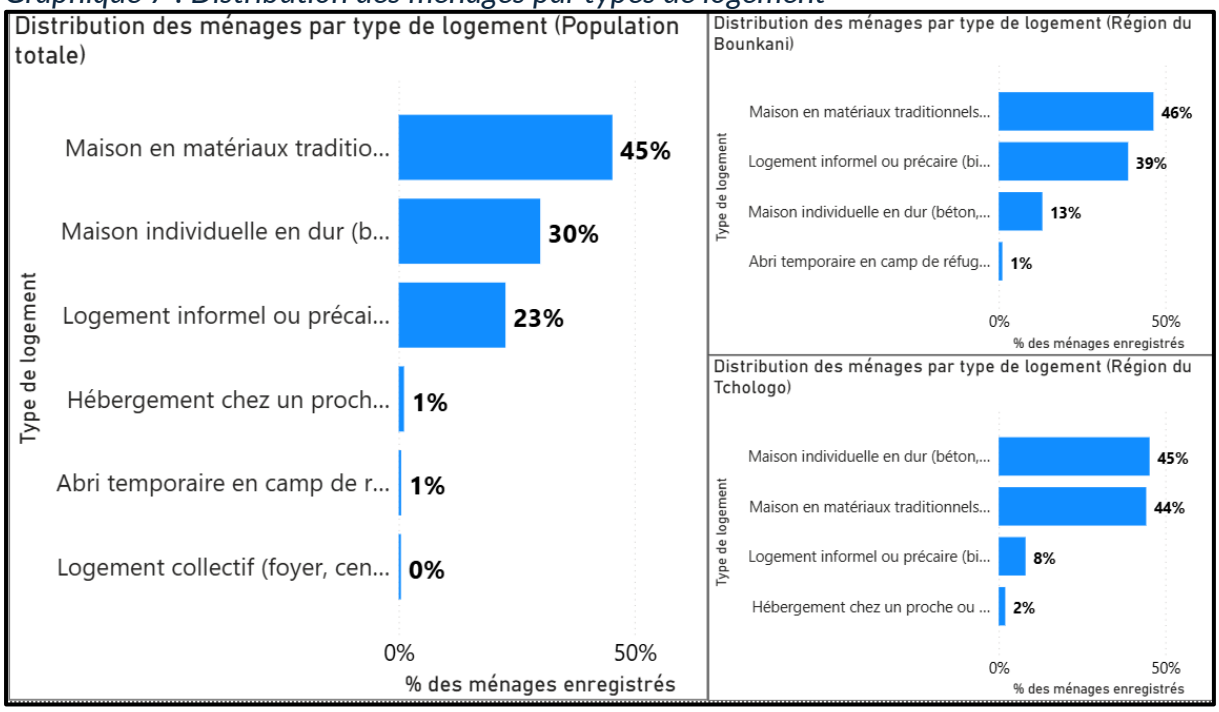

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Les dynamiques régionales confirment ces disparités tout en révélant des modèles distincts. Dans le **Bounkani**, la précarité est plus marquée : **39%** des ménages vivent dans des logements informels, la proportion la plus élevée de toutes les zones.

Parallèlement, les maisons en matériaux traditionnels dominent (46%), tandis que les habitations en dur restent limitées (13%). La région du **Tchologo**, quant à elle, présente un visage plus équilibré : les ménages y vivent presque à parts égales dans des habitations en dur (45%) et en matériaux traditionnels (44%).

Le logement informel y est nettement moins répandu (**8%**), suggérant une capacité d'accueil plus forte ou une meilleure intégration des ménages dans le tissu résidentiel local. La faible part d'hébergement chez un proche ou d'abris temporaires (2%) montre aussi une situation moins instable qu'au Bounkani.

5.2- Accès à l'eau

L'analyse des modalités d'accès à l'eau montre une forte dépendance des ménages enregistrés à des sources non améliorées, ce qui constitue un facteur majeur de vulnérabilité hydrique et sanitaire. **En effet, 40 % des ménages déclarent puiser leur eau dans un puits ouvert, une source exposée à la contamination particulièrement problématique dans les contextes ruraux à forte pression démographique.**

Graphique 8 : Modalité principale d'accès à l'eau pour la consommation

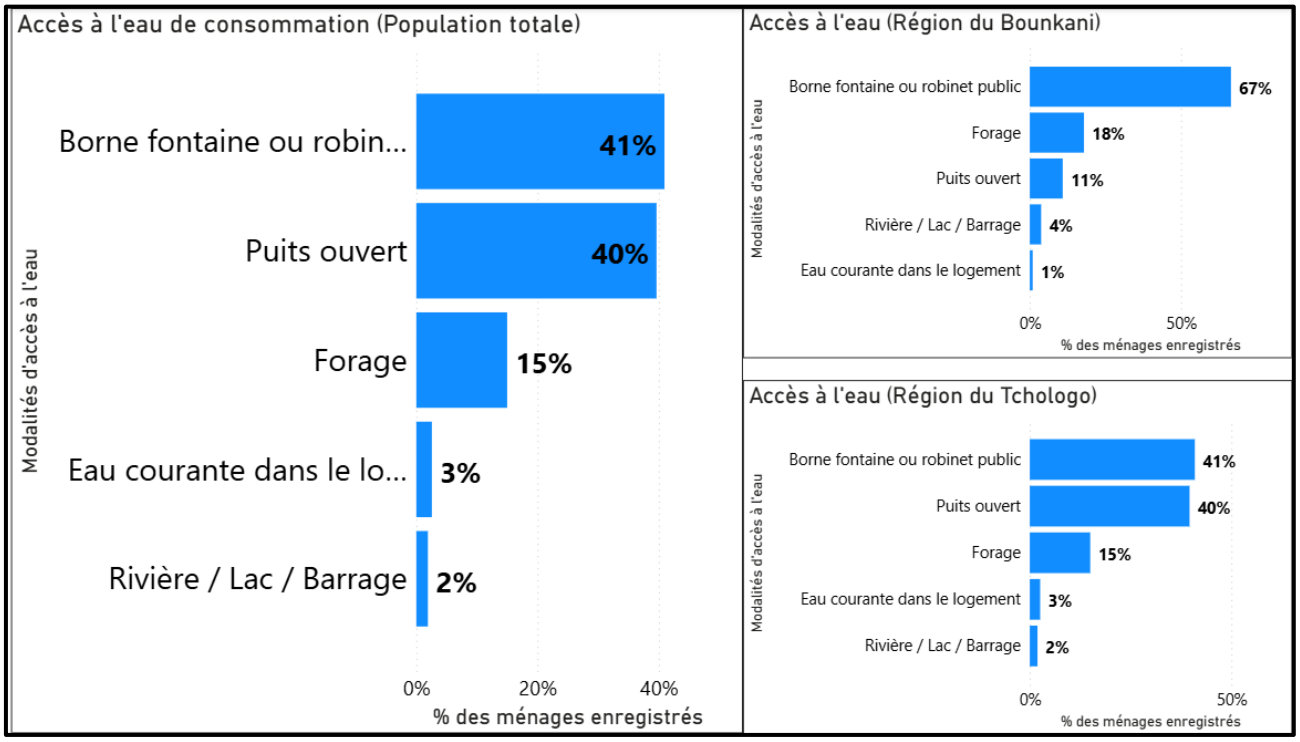

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Les résultats globaux masquent des dynamiques régionales contrastées :

- Dans la région du Tchologo, l'accès repose massivement sur les puits ouverts (66 %), tandis que les sources améliorées demeurent minoritaires (forage 12 %, eau courante 4 %).
- Dans la région du Bounkani, la tendance s'inverse : les ménages utilisent d'abord les bornes fontaines ou robinets publics (67 %) et les forages (18 %). L'accès via puits ouverts est beaucoup plus faible (11 %), suggérant un niveau d'infrastructure communautaire légèrement plus étendu.

5.3- Accès à l'électricité

Plus de 90 % de la population enregistrée dépend encore de lampes à pile ou d'autres solutions artisanales, et moins de 5 % sont effectivement raccordés au réseau. Les résultats présentés révèlent des disparités notables entre les deux régions.

Graphique 9 : Source principale d'éclairage du logement par taille de ménage

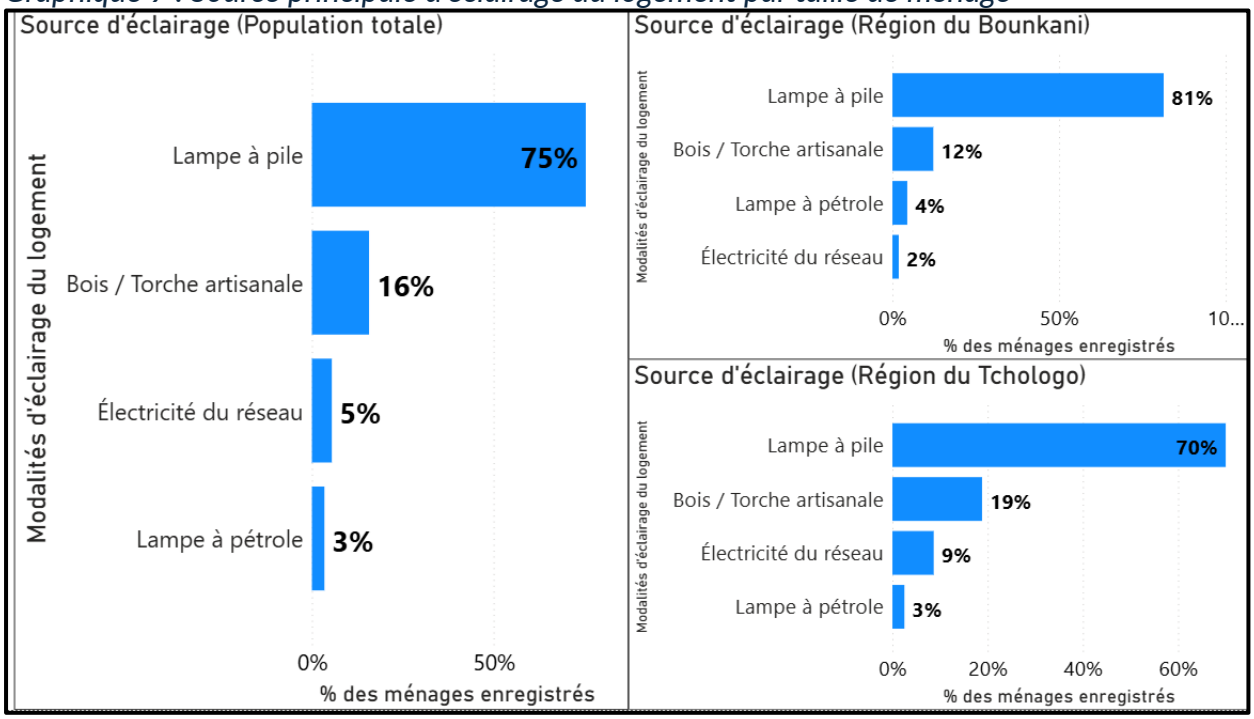

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Dans les régions du **Tchologo** et du **Bounkani**, l'éclairage des ménages réfugiés repose quasi exclusivement sur des solutions **non connectées au réseau électrique**. Les **lampes à pile** dominent largement (70 % au Tchologo ; 81 % au Bounkani), suivies des **torches artisanales** (19 % et 12 % respectivement). L'accès à l'**électricité du réseau** demeure très marginal, avec seulement **9 %** des ménages raccordés au Tchologo et **2 %** au Bounkani, malgré de forts taux de couverture électrique régionale (78 % et 100 % en 2025 selon le bilan gouvernemental).

Ces résultats révèlent un accès **énergétique limité** des populations déplacées de force, souvent installées dans des zones non loties ou non raccordées. La dépendance à des sources coûteuses et peu durables peut se révéler être un **facteur de vulnérabilité économique et de limitation des conditions de vie**.

5.4-Assainissement

Les populations demandeurs d'asile ou de réfugiés sont également confrontées à un accès aux sanitaires extrêmement limité dans les régions d'accueil. En effet, 45% des ménages n'ont aucun dispositif sanitaire, pratiquant la défécation en plein air.

Graphique 10 : Distribution des ménages par type de sanitaires

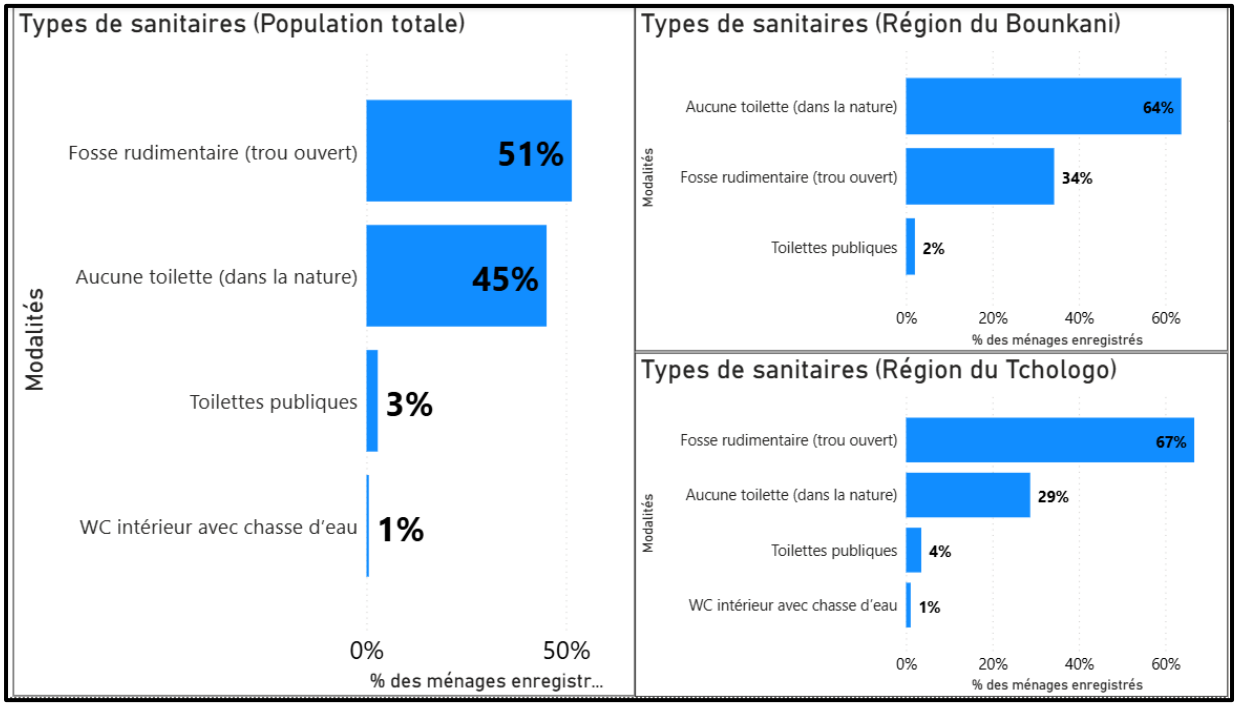

Source : *Données ProGres et calcul des auteurs*

Les deux principales régions d'accueil montrent des profils différents, bien que la situation reste critique partout :

- **Région du Bounkani**

La situation y est particulièrement critique : **64 %** des ménages ne disposent **d'aucune toilette** et **34 %** utilisent une **fosse rudimentaire**. L'accès à des solutions partagées reste marginal (**2 %** pour les toilettes publiques). Ce profil suggère une **quasi-absence d'infrastructures communautaires** et une forte exposition aux risques sanitaires.

- **Région du Tchologo**

Le Tchologo présente un niveau d'équipement légèrement plus structuré, bien que toujours précaire. **67 %** des ménages utilisent une **fosse rudimentaire**, tandis que **29 %** n'ont aucune installation. Les toilettes publiques (**4 %**) ou les WC intérieurs (**1 %**) demeurent exceptionnels. Cette configuration suggère l'existence de solutions minimales.

6. Situation économique et moyens d'existence

6.1 Activités économiques

➢ Avant le déplacement forcé

Avant le déplacement forcé, la très grande majorité des chefs de ménage exerçaient une activité **indépendante** (78,6 %), principalement dans l'agriculture, l'élevage, le petit commerce ou l'artisanat. Cette forte concentration dans des activités autonomes, typiques des économies rurales et informelles, traduit une dépendance importante à des moyens d'existence auto-gérés et non-salariés. Une part non négligeable (10,8 %) était sans emploi avant le déplacement, tandis que 7,7 % travaillaient dans l'informel urbain ou périurbain (vendeur de rue, petit métier, transport). Les statuts salariés restent marginaux : seulement 1,4 % dans le secteur privé et 0,4 % dans le secteur public, révélant un accès très faible aux emplois formels.

Graphique 11 : Répartition des ménages par source de revenu avant le déplacement forcé

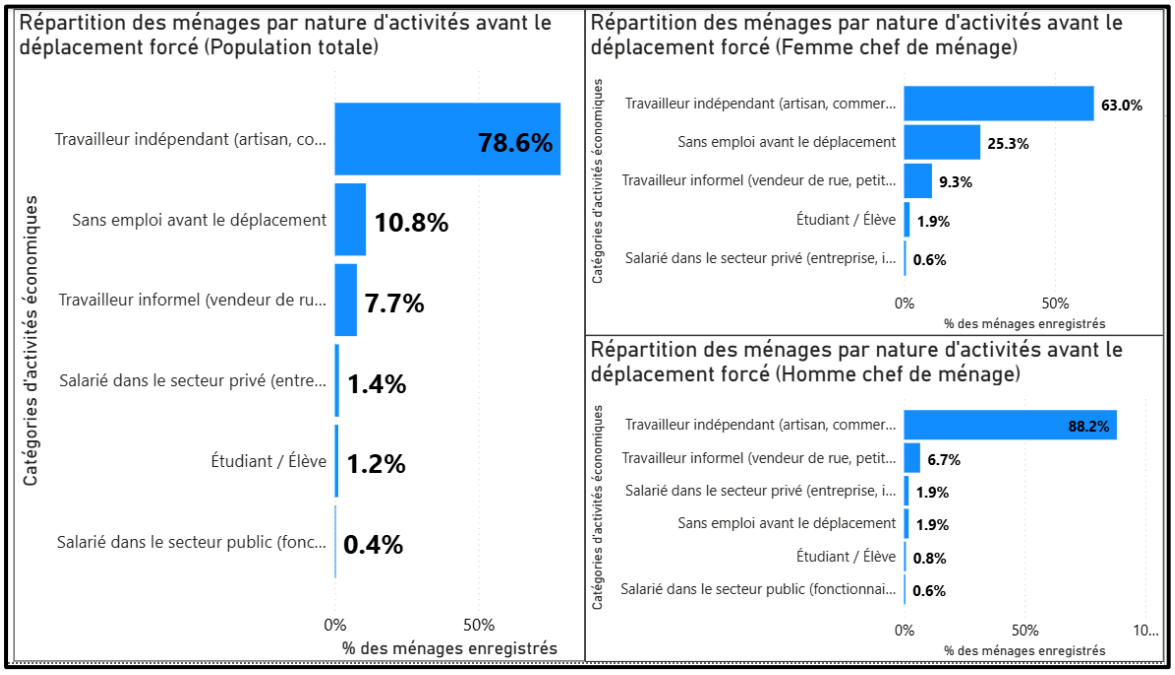

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Les activités exercées avant le déplacement diffèrent nettement selon le sexe du chef de ménage. Les **hommes** étaient très majoritairement actifs, avec **88 %** engagés dans des activités indépendantes, principalement agricoles, pastorales ou commerciales, et une présence quasi inexistante dans l'emploi formel. Les **femmes chefs de ménage** présentent une structure plus dispersée : **63 %** exerçaient une activité indépendante, mais une proportion significativement plus élevée (**25 %**) était sans emploi avant le déplacement. Elles sont également plus représentées dans l'informel (9,2 %) et très peu présentes dans les emplois salariés. Ces différences montrent que les femmes chefs de ménage cumulaient davantage de fragilités économiques avant le déplacement, tandis que les hommes dépendaient surtout d'activités de subsistance exposées aux chocs. Par ailleurs, l'analyse par région d'accueil met en lumière des nuances réelles dans les parcours professionnels antérieurs. Dans les deux régions, les ménages déplacés proviennent majoritairement d'activités **agricoles, pastorales et artisanales**, confirmant un ancrage rural.

Graphique 12 : Répartition des ménages par source de revenu avant le déplacement forcé selon la région d'accueil

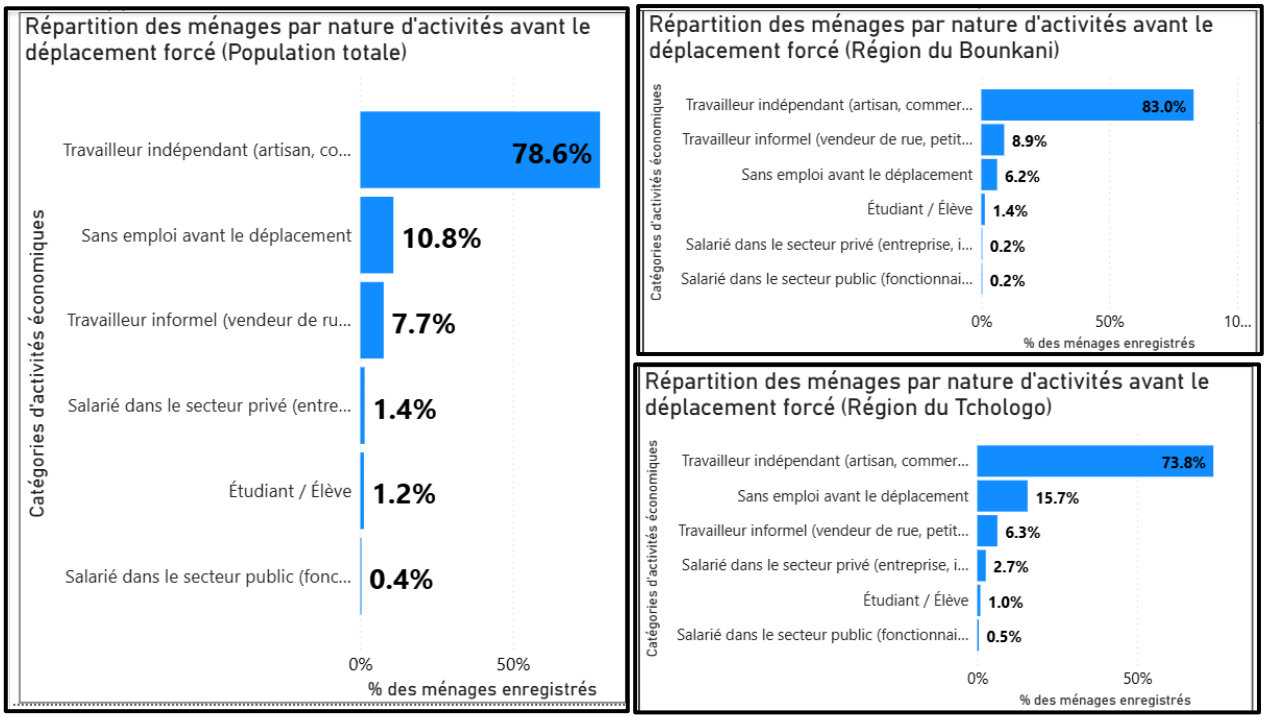

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Toutefois, les différences observées sont significatives :

- Le **Bounkani** présente un profil plus homogène et massivement agricole, mais avec un noyau informel légèrement plus important.
- Le **Tchologo**, lui, accueille une population **plus fragile**, caractérisée par une part plus importante de ménages inactifs avant le déplacement (**15 %** contre **6%** dans le Bounkani) et un peu plus de personnes ayant bénéficié d'un emploi salarié (**3%** de chefs de ménages salariés du public ou privé contre **0,4%** dans le Bounkani).

➢ Après le déplacement forcé

Après le déplacement, la structure des revenus des ménages révèle une **baisse importante de la stabilité économique**. Une proportion très élevée de ménages se retrouve **sans aucune entrée d'argent régulière**, dépendant de la mendicité, du soutien communautaire ou d'aides ponctuelles. Les formes de revenus sont désormais majoritairement **irrégulières** : petits métiers occasionnels, vente au marché, artisanat à faible rendement ou activités journalières. Cette situation contraste fortement avec l'analyse précédente : avant le déplacement, près de **80 %** des chefs de ménage étaient engagés dans des activités **indépendantes et productives**, principalement agricoles ou commerciales. Ces activités ont complètement disparu avec le déplacement forcé. Celui-ci a donc entraîné une **désorganisation profonde des moyens d'existence**, réduisant la majorité des ménages à des sources de revenus instables, sporadiques, voire inexistantes.

Graphique 13 : Répartition des ménages par source de revenu principal avant et après le déplacement forcé selon le genre du chef de ménage

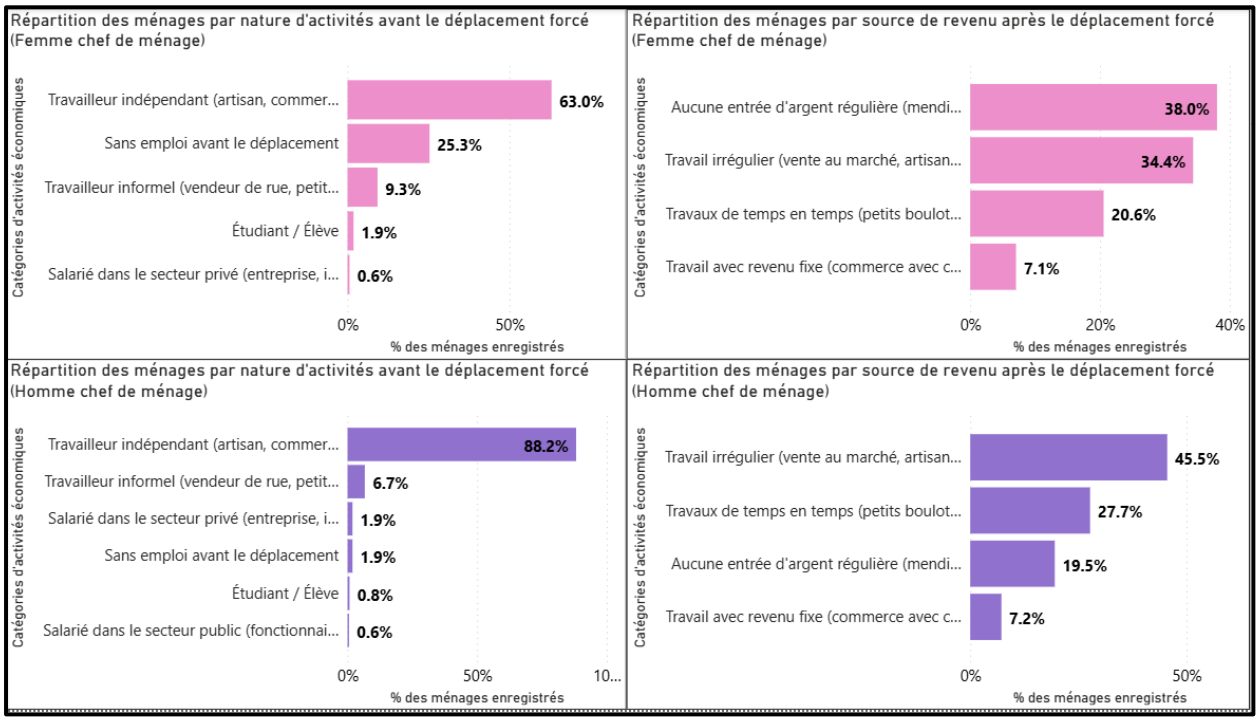

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Les trajectoires économiques après le déplacement révèlent des écarts marqués entre hommes et femmes chefs de ménage, en prolongement des vulnérabilités déjà observées avant la fuite.

- Les hommes, majoritairement actifs dans des métiers agricoles ou artisanaux avant le déplacement, affichent une meilleure capacité d'insertion économique en exil : près de la moitié **(45%)** tirent aujourd'hui un revenu d'activités irrégulières et plus d'un quart **(27%)** de travaux temporaires ou petits boulots.
- À l'inverse, **les femmes, qui étaient déjà beaucoup plus touchées par le non-emploi ou l'informalité avant le déplacement, se retrouvent proportionnellement plus nombreuses sans aucune entrée régulière d'argent (38 % contre 20 % chez les hommes).** Elles demeurent actives dans le commerce ou l'artisanat irrégulier, mais avec des revenus faibles et instables.

Graphique 14 : diagramme des dynamiques des sources principales de revenu avant et après le déplacement forcé

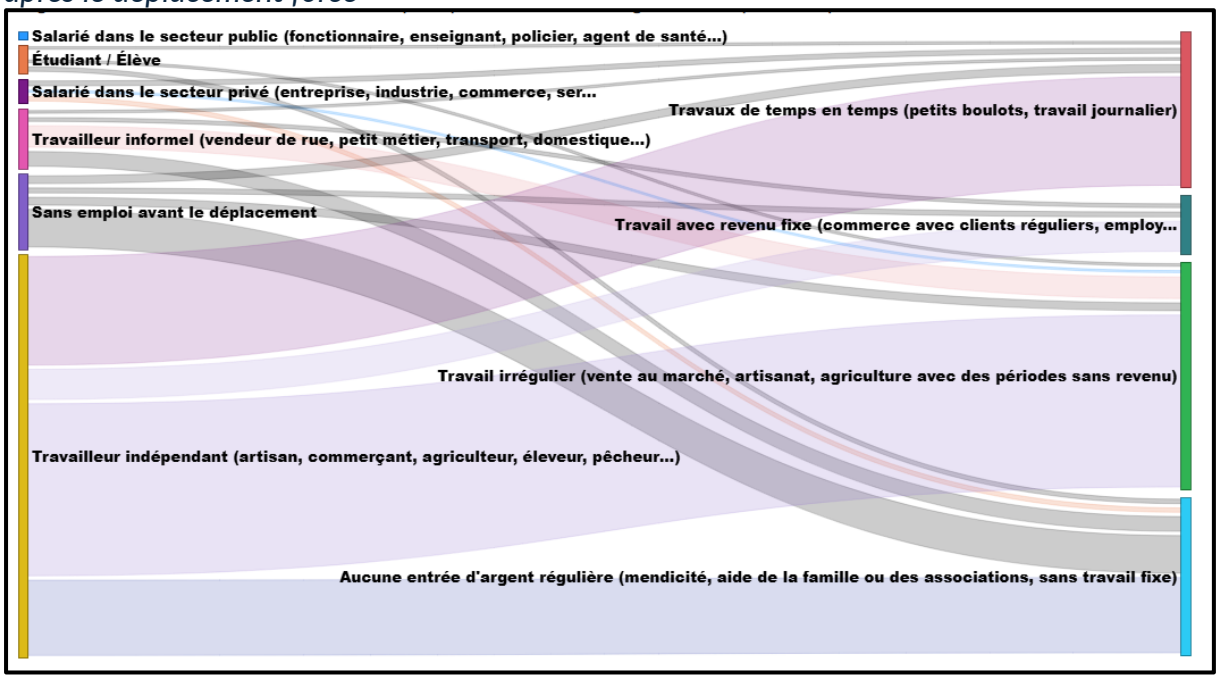

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Par ailleurs, les dynamiques économiques observées après le déplacement forcé révèlent des contrastes notables selon les régions d'accueil.

Dans la région du **Tchologo**, la précarité économique est particulièrement prononcée. En effet, **près de la moitié des ménages (42%) ne disposent d'aucune entrée d'argent régulière**, dépendant essentiellement de la mendicité, du soutien familial ou communautaire et de l'assistance humanitaire. Cette proportion élevée s'explique en partie par le profil socio-économique préexistant de la population accueillie : avant le déplacement, le Tchologo comptait une part sensiblement plus importante de chefs de ménage sans emploi **(15%)** ou faiblement insérés économiquement. **Cette fragilité initiale se traduit aujourd'hui par une capacité réduite à reconstituer des moyens d'existence stables.**

Dans la région du **Bounkani**, si la précarité reste forte, la situation présente des nuances importantes. Avant le déplacement, le Bounkani accueillait une population dont les activités économiques étaient plus homogènes, largement centrées sur l'agriculture, l'élevage et le petit commerce, avec une part légèrement plus faible de non-emploi. Après la fuite, cette organisation antérieure laisse transparaître une certaine continuité. Une proportion importante de ménages parvient à maintenir ou reconstituer des activités irrégulières **(52%)**, souvent proches de celles exercées avant le déplacement, notamment la vente de produits agricoles, le petit commerce ou l'artisanat. Bien que les revenus issus de ces activités soient instables, leur présence plus marquée qu'au Tchologo traduit une capacité légèrement supérieure à mobiliser les ressources locales.

6.2 Actifs productifs et capacités de subsistance des ménages déplacés

L'analyse des actifs agricoles et d'élevage détenus par les ménages déplacés offre un éclairage complémentaire aux profils économiques observés avant et après le déplacement. Elle permet d'identifier les ménages les plus susceptibles de reconstituer des moyens d'existence autonomes, ainsi que leur degré d'inclusion économique dans les zones d'accueil. Dans un contexte où la grande majorité des personnes déplacées étaient initialement engagées dans l'agriculture, l'élevage ou des activités indépendantes rurales, la détention actuelle d'actifs productifs constitue un indicateur solide de résilience économique.

Au niveau global, **75% des ménages ne possèdent aucun animal**, seuls **20% détiennent des gros ruminants** et les petits élevages (volailles ou caprins) restent marginaux. Ces données montrent que **peu de ménages disposent aujourd'hui de moyens productifs mobilisables**, ce qui contribue à expliquer leur forte dépendance aux activités irrégulières, aux petits boulots ou à l'absence de revenu stable identifiée dans les analyses précédentes.

Graphique 15 : Répartition des ménages par catégorie d'animaux possédés

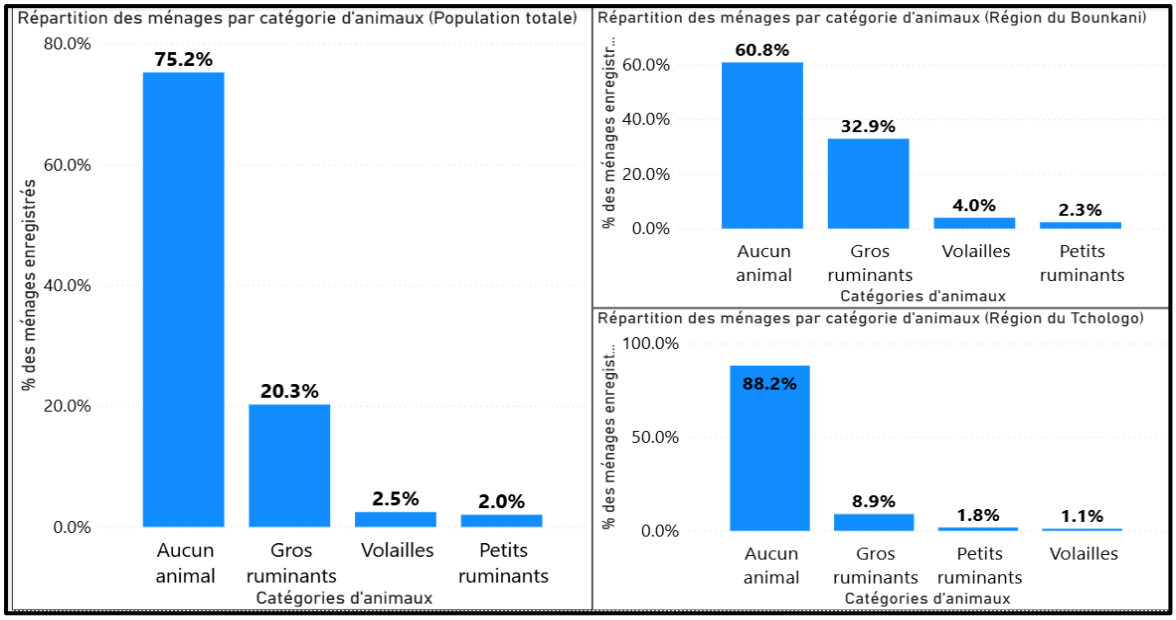

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

La même logique ressort pour l'agriculture. **Un peu plus d'un tiers des ménages (34%) déclare pratiquer une activité agricole**, ce qui représente une fenêtre importante pour la reconstitution de moyens de subsistance, mais suggère aussi que l'insertion dans le tissu agricole local reste partielle. **La détention de matériel agricole, limitée à 25% des ménages, renforce ce diagnostic** : seuls certains ménages présentent un potentiel immédiat de production agricole, alors que la majorité fait face à des contraintes structurelles qui limitent leur capacité à générer un revenu stable.

Graphique 16 : Distribution des ménages pratiquant l'agriculture de subsistance

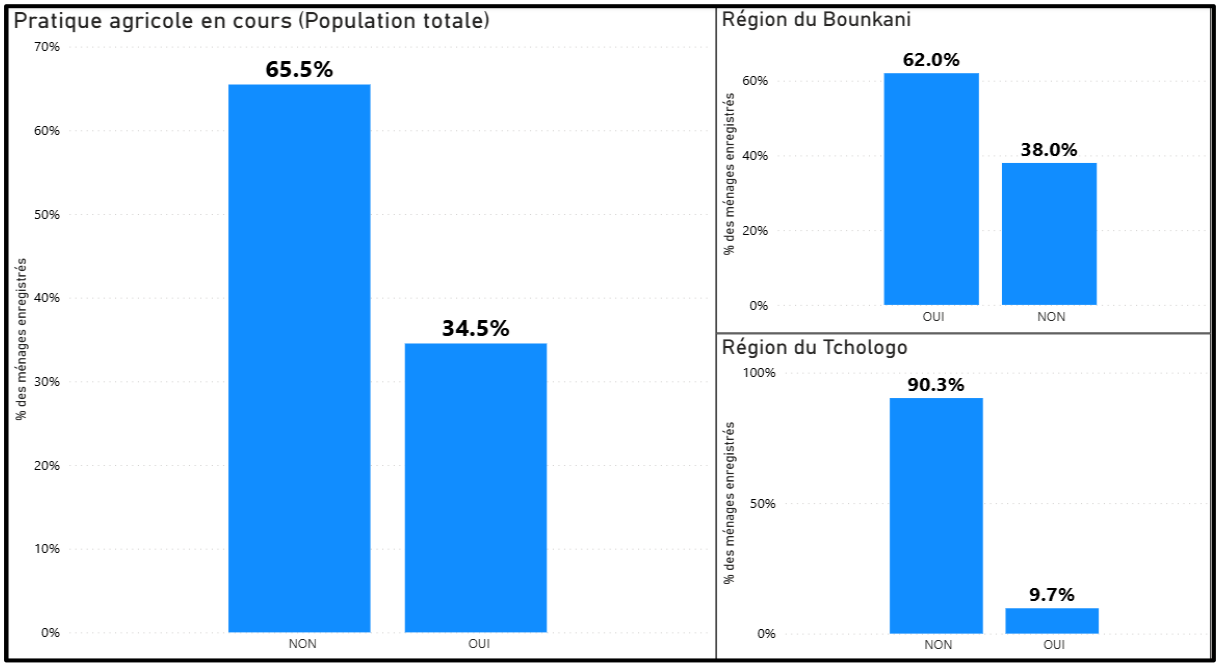

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Ces tendances, déjà perceptibles dans les analyses sur les revenus et les activités économiques, révèlent un paysage différencié selon les zones d'accueil.

Dans le Bounkani, les ménages semblent disposer de conditions plus favorables : **39% possèdent des animaux**, près des **2/3 pratiquent l'agriculture**, et **44% détiennent un matériel agricole**. Ce contexte rural facilite l'intégration dans les systèmes agricoles locaux et offre une continuité avec les profils pré-déplacement dominés par l'agriculture, l'artisanat rural et les activités indépendantes.

À l'inverse, **dans le Tchologo**, l'accès aux actifs productifs est beaucoup plus restreint : **88% des ménages n'ont aucun animal**, **90% ne pratiquent pas l'agriculture**, et seulement **9% possèdent du matériel agricole**. Ces résultats coïncident avec les profils économiques identifiés après le déplacement, fortement marqués par les activités irrégulières et les travaux journaliers. Le potentiel de reconstitution d'un moyen de subsistance agricole y demeure donc particulièrement faible.

6.3 Accès aux services financiers

L'accès aux services financiers reste très limité parmi les ménages réfugiés, seuls 18% disposant d'un service financier formel. Cette faible inclusion reflète surtout des contraintes économiques et informationnelles : les ménages citent principalement l'insuffisance ou l'irrégularité des revenus ainsi que le manque d'information sur les services disponibles, qui représentent ensemble plus des deux tiers des obstacles évoqués. Les difficultés administratives, la préférence pour l'argent liquide ou la méfiance envers les institutions financières demeurent secondaires mais persistent dans certaines zones.

Graphique 17 : Répartition des ménages selon l'accès aux services financiers

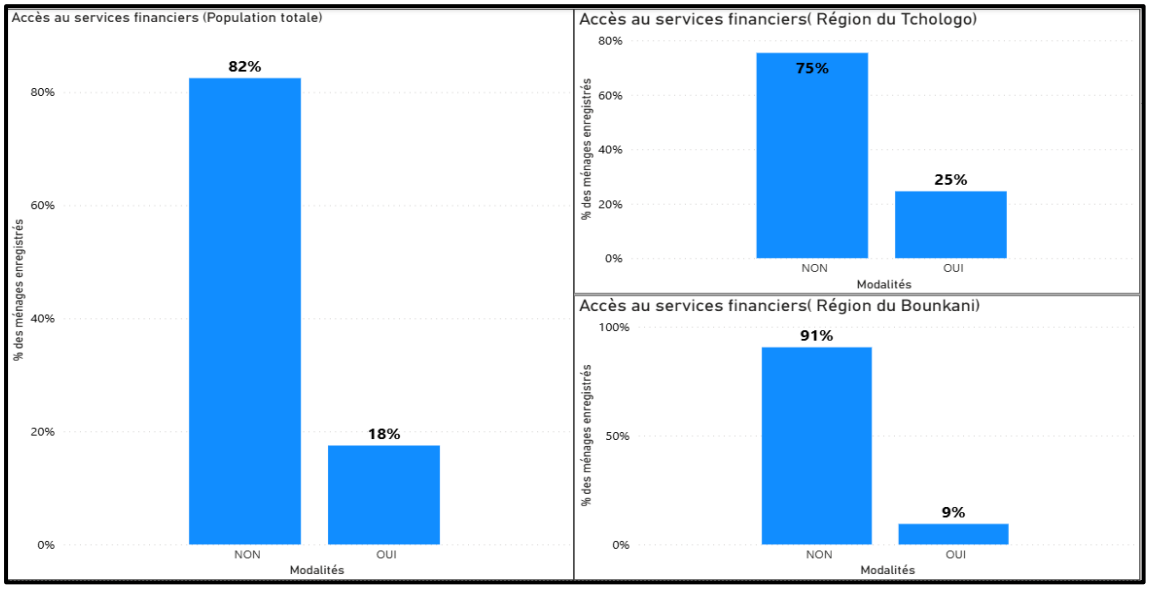

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Les dynamiques régionales confirment ces tendances tout en révélant des profils distincts. Dans le **Tchologo**, **25% des ménages ont accès à un service financier** et les freins sont quasi exclusivement liés à la précarité économique et au déficit d'information. À l'inverse, **le Bounkani** présente une exclusion financière beaucoup plus marquée, **seuls 9% des ménages** y accédant. Les obstacles y sont plus diversifiés, combinant manque d'information, faibles revenus, absence de documents requis et forte préférence pour l'utilisation du numéraire.

Graphique 18 : Principales barrières à l'usage des services financiers évoqués par les ménages

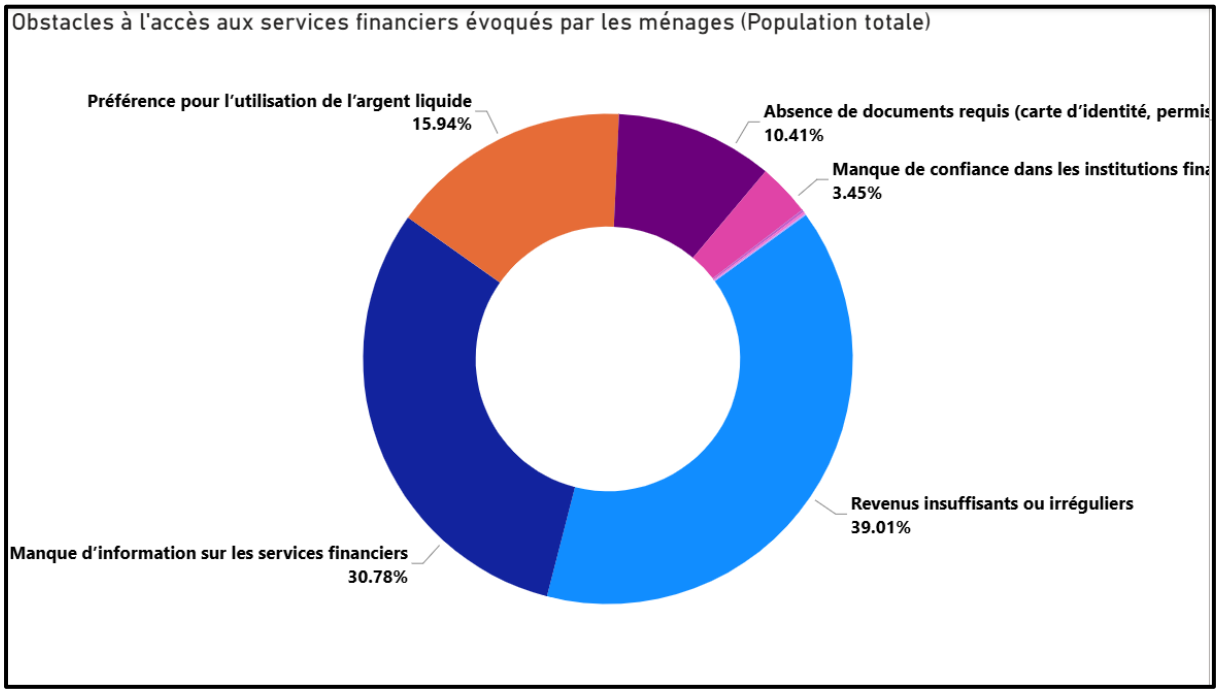

***Source** : Données ProGres et calcul des auteurs*

Dans l'ensemble, les ménages demeurent largement exclus des services financiers en raison d'un cumul de contraintes économiques, informationnelles et administratives, limitant leur capacité à sécuriser leurs revenus, épargner ou entreprendre.

7. Profils socio-économiques types

L'analyse transversale des caractéristiques démographiques, éducatives, économiques et matérielles des ménages nouvellement enregistrés en 2025 dans le nord de la Côte d'Ivoire permet de dégager **quatre profils socio-économiques types**. Ces configurations récurrentes reflètent les trajectoires de vie des ménages déplacés et constituent des repères pour orienter les interventions en matière de protection, d'inclusion économique et de renforcement des moyens de subsistance.

7.1. Les ménages agricoles à faible capital productif

Ce premier profil est largement dominant dans les zones du Bounkani et du Tchologo. Il s'agit de ménages souvent **nombreux**, généralement composés de **5 à 7 membres**, dont les adultes présentaient avant le déplacement une forte orientation vers **l'agriculture, l'élevage ou l'artisanat rural**. Leur niveau d'instruction est **extrêmement faible (plus de 93% sans éducation)**, ce qui limite fortement leur mobilité professionnelle. Leur installation actuelle se fait majoritairement dans des logements **en matériaux traditionnels**, avec un **accès à l'eau essentiellement via des puits ou forages dans le meilleur des cas**.

Leur capital productif demeure très modeste : la possession d'animaux reste **limitée et inégale selon les régions** (jusqu'à **40% au Bounkani**, mais moins de **12% au Tchologo**), tout comme la pratique agricole en cours, **nettement plus élevée au Bounkani (62%) qu'au Tchologo (10%)**. Après le déplacement, ces ménages basculent vers des activités **irrégulières, saisonnières ou de survie**, avec des revenus instables fortement dépendants du marché local et des appuis extérieurs. Leur enjeu majeur réside dans le **renforcement du capital productif rural** et l'accès sécurisé aux ressources productives agricoles.

7.2. Les femmes cheffes de ménage en forte précarité

Le deuxième profil regroupe les ménages dirigés par des femmes, souvent responsables de **plusieurs personnes dépendantes**. Leur participation économique avant le déplacement était **faible**, avec une proportion importante de femmes **sans emploi ou exerçant de très petits métiers**. Aujourd'hui, elles constituent le groupe le plus exposé à la vulnérabilité, avec **38% ne disposant d'aucune entrée d'argent régulière**.

Leur niveau d'éducation est **quasi nul (près de 99% sans niveau primaire complet)**, et elles disposent rarement d'animaux, de terres ou de matériel agricole. Les logements occupés sont fréquemment **traditionnels ou précaires**, et les charges familiales importantes accentuent leur dépendance aux mécanismes d'aide. Ce profil nécessite des interventions ciblées en termes de **filets sociaux, inclusion financière, accompagnement économique**, ainsi que des actions spécifiques de protection et autonomisation féminine.

7.3. Les travailleurs indépendants désinsérés

Ce profil concerne des hommes et des femmes qui exerçaient avant le déplacement une activité **indépendante** – petit commerce, artisanat, services informels ou agriculture vivrière – constituant la **catégorie la plus nombreuse** avant le déplacement (**63% des femmes cheffes de ménage et 88% des hommes**).

Le déplacement forcé a profondément déstabilisé cette base économique : perte d'outils, rupture des réseaux de clientèle, accès limité à la terre, aux marchés et aux opportunités locales. À l'arrivée, la majorité se retrouve dans des activités **irrégulières et faiblement rémunérées**, ou encore sans revenus réguliers, tandis que **moins de 8 %** parviennent à maintenir une activité générant un revenu fixe. Ces ménages disposent d'une **forte volonté d'autonomisation** et représentent un potentiel important pour la relance économique, à condition d'un appui structuré : **kits de relance, micro-entreprise, formation pratique, accompagnement entrepreneurial**. La délicate question de l'accès à la terre semble importante : elle pourrait être traitée par l'entremise du secteur privé ou d'initiatives communautaires.

7.4. Les ménages à forte charge dépendante

Enfin, un quatrième profil se distingue par la présence d'un **nombre élevé de personnes dépendantes** : enfants de moins de 16 ans et adultes âgés. Les configurations modales regroupent **4 à 6 dépendants par ménage**, avec des pics pouvant atteindre **10 dépendants** dans certains cas.

Ces ménages se retrouvent dans les deux régions, mais les formes diffèrent : au Tchologo, la charge dépendante est plus diffuse mais peut atteindre des tailles extrêmes, tandis qu'au Bounkani elle est plus concentrée dans les familles nombreuses dirigées par des hommes, mais aussi par des femmes dont la pression économique est particulièrement forte. Cette structure familiale entraîne une **pression accrue sur les capacités économiques du chef de ménage**, exacerbe la vulnérabilité nutritionnelle et limite les marges d'investissement productif.

Ces ménages nécessitent des appuis multisectoriels incluant transfert monétaire **proportionnel à la taille du ménage, soutien nutritionnel, scolarisation, accompagnement parental** et solutions économiques adaptées.

Ces profils mettent en évidence une population globalement caractérisée par un **faible niveau d'éducation**, une **insécurité économique**, et un **accès limité aux actifs productifs**. Ils révèlent également des spécificités fortes entre les régions d'accueil : le **Bounkani**, plus agricole mais plus fragilisé matériellement, et le **Tchologo**, plus résidentiel mais avec moins de possibilités d'intégration économique rurale.

Ces profils-types offrent une base structurante pour **orienter les interventions, segmenter les stratégies d'inclusion économique**, et renforcer le ciblage dans les programmes de moyens de subsistance et de cohésion sociale.

Conclusion

Le présent rapport apporte un éclairage approfondi sur la situation socio-économique des ménages nouvellement enregistrés entre mai et septembre 2025 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. En s'appuyant sur l'intégration de données issues de l'enregistrement des demandeurs d'asile, il offre une compréhension affinée des dynamiques démographiques, des capacités économiques, des vulnérabilités structurelles et des potentiels d'inclusion au sein des communautés hôtes.

L'analyse met en évidence une population **extrêmement jeune**, marquée par une forte proportion d'enfants et d'adolescents, ce qui implique des besoins élevés en matière d'éducation, de nutrition et de protection. Les ménages se caractérisent par des tailles relativement importantes et un nombre élevé de personnes dépendantes, renforçant la pression économique sur les chefs de ménage, particulièrement lorsque ceux-ci sont des femmes, souvent confrontées à des responsabilités accrues avec moins de moyens productifs.

Sur le plan éducatif, la quasi-absence de scolarisation chez les adultes constitue un obstacle majeur à l'accès à des opportunités économiques stables, limitant les perspectives d'emploi à des secteurs informels ou à faible productivité. Cette faible qualification structurelle explique en partie la transition observée entre les activités exercées avant le déplacement et les sources de revenus après l'arrivée, marquée par une bascule vers des formes d'activités **irrégulières, journalières ou sans revenu fixe**, avec une exposition accrue aux risques de précarité économique.

Les analyses territoriales révèlent des **disparités notables entre le Tchologo et le Bounkani**, tant dans la composition des ménages que dans les conditions de logement, l'accès à l'eau, la possession d'actifs productifs et la participation à des activités agricoles. Le Bounkani présente une plus forte intégration dans les systèmes d'eau améliorée mais une plus grande dépendance à des logements précaires, tandis que le Tchologo montre des ménages plus jeunes, souvent plus chargés en dépendants, mais avec de meilleures perspectives de stabilité résidentielle. Ces différences soulignent la nécessité d'approches différenciées et contextualisées.

Enfin, l'ensemble des conclusions converge vers un point central : malgré des vulnérabilités importantes, les ménages nouvellement enregistrés démontrent des **capacités d'adaptation, un engagement économique réel et une volonté d'inclusion dans les communautés hôtes**, notamment à travers l'agriculture de subsistance, la reprise rapide d'activités informelles, et la mobilisation d'actifs productifs, même modestes.

Ce rapport constitue ainsi une base essentielle pour orienter les réponses programmatiques du HCR et des acteurs intervenants auprès de ces populations d'intérêt en Côte d'Ivoire.

Financé par l'Union européenne

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des Nations Unies, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ni celles de l'Union européenne.

Site d'installation des réfugiés de Niornigué, Nord de la Côte d'Ivoire **©UNHCR/ Sulaiman Momodu**

Profilage socioéconomique des demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire

Entre mai et octobre 2025

NOUS CONTACTER

UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

Bureau multi-pays pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Ghana et le Togo

Katana Coulibaly
Economiste
Courriel : coulibalyk@unhcr.org

Louis Falcy
Administrateur Principal – Développement
Courriel : falcy@unhcr.org